

## LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

### EN PRÉPARATION

Prennent en compte du risque d'exposition à la chaleur dans l'organisation de l'évènement :

- ✓ **Établir** un protocole de fonctionnement en cas de vague de chaleur :
  - déterminer les conditions de l'annulation (ou le report) de la manifestation en cas de forte chaleur,
  - s'assurer que les personnes participant à la manifestation et les membres de l'équipe l'encadrant aient accès et connaissent les mesures de prévention,
  - s'assurer de la mise à disposition de stocks de boissons fraîches,
  - mettre en place les mesures de prévention d'une pathologie liée à la chaleur,
  - former l'équipe d'encadrement dans la reconnaissance des signes d'alerte faisant suspecter un coup de chaleur et sa prise en charge.
- ✓ **S'assurer** que ce protocole est accessible, connu et compris par l'ensemble de l'équipe organisatrice ;
- ✓ **S'assurer** que les effectifs en personnels nécessaires à la réalisation de ce protocole seront suffisants pendant la manifestation ;
- ✓ **S'assurer** que le matériel nécessaire à la réalisation de ce protocole sera disponible et opérant pendant la période estivale ;
- ✓ **Afficher** les recommandations aux sportifs et au public sur les panneaux ad hoc ;
- ✓ **Contrôler** les modalités de mise à disposition de boissons fraîches ;
- ✓ **Étudier** l'ensoleillement de la structure et les possibilités de créer des zones d'ombre ;

- ✓ **Étudier** et vérifier la fonctionnalité des vestiaires, douches ;
- ✓ **Mettre** en place des thermomètres dans les structures.

### EN PÉRIODE DE VEILLE SAISONNIÈRE

- ✓ **Consulter** régulièrement les prévisions météorologiques afin d'anticiper la mise en œuvre des mesures.

### EN SITUATION DE GESTION

- ✓ **Mettre en œuvre** des dispositions du protocole ;
- ✓ **Assurer** la diffusion d'informations préventives à l'occasion des manifestations sportives au public et participants ;
- ✓ **Inform**er l'encadrement médical et paramédical des compétiteurs ;
- ✓ **Suivre et faire remonter** tout événement anormal au préfet de département.

### LEVÉE D'ALERTE

- ✓ **Être informés** de l'évolution et de la fin de la vague de chaleur et diffuser l'information dans leur organisation propre.

### RETEX

- ✓ **Procéder** à l'analyse de la gestion de l'évènement, en tire les conséquences pour apporter les améliorations nécessaires à leurs dispositifs.



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## VAGUE DE CHALEUR : JE ME PRÉPARE ET J'AGIS

## ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

### Je me prépare



Je prévois les aménagements suivants :  
- Décaler l'épreuve aux heures les moins chaudes  
- Adapter les conditions de pratique :  
lieu, règles, parcours...  
- Renforcer les effectifs de l'équipe d'organisation



J'informe l'équipe d'organisation  
des mesures de prévention à prendre  
et des signes d'alerte à connaître  
(coup de chaleur, déshydratation...)



Je vérifie les moyens de  
rafraîchissement et de  
ventilation des équipements



Je renforce le dispositif  
de secours



Je vérifie les réserves  
d'eau potable

### J'agis



Je mets en œuvre les aménagements  
ou je reporte l'épreuve,  
ou j'annule l'épreuve



Je diffuse les recommandations  
de prévention au public  
et aux participants



Je donne de l'eau régulièrement  
et propose des lieux de rafraîchissement  
(zones d'ombres, locaux rafraîchis...)



Je fais remonter tout événement  
anormal au préfet de département

### J'améliore

À l'issue de l'événement j'évalue et analyse l'organisation  
du dispositif afin d'y apporter des améliorations

Pour plus d'informations :  
[solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr) • [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) • [inrs.fr](http://inrs.fr)

Consultez les recommandations du ministère du Travail et téléchargez le kit de communication :  
[travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)

26/07/2021